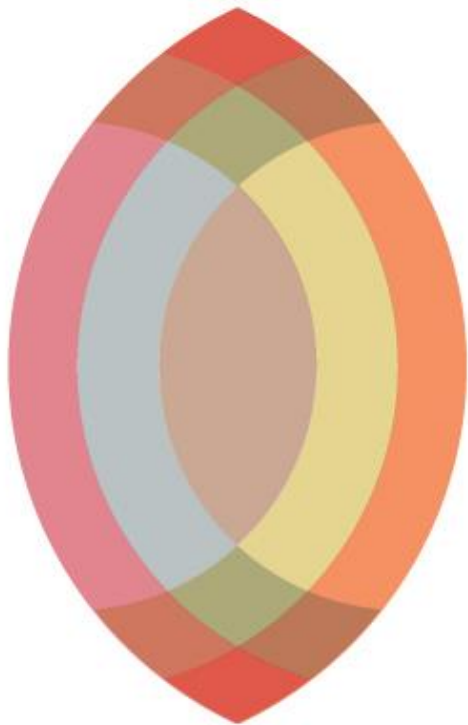


Rapport final 2015



83SG
Paris 24-29 mai



83^e Session générale • Paris, 24 - 29 mai 2015

Rapport final 2015

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 124 participants, dont les Délégués et observateurs de 39 Membres de cette Commission et de 4 pays observateurs ainsi que les représentants de 15 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo (Rép. du), Congo (Rép. dém. du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe.

Pays/territoires observateurs : Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni.

Organisations internationales / régionales : AIEA³⁵, AVA³⁶, AVSF³⁷, Banque mondiale, CABI³⁸, CEBEVIRHA³⁹, Commission européenne, FAO, ICFAW⁴⁰, ILRI⁴¹, PATTEC⁴², SADC⁴³, UA-BIRA⁴⁴, UA-PANVAC⁴⁵, UEMOA⁴⁶.

La réunion était présidée par la Docteure Marosi Molomo (Lesotho), Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, assistée du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

Une minute de silence a été observée en hommage au Docteur Philip Salia, ancien Délégué du Ghana, et du Docteur Joseph Mubanga, ancien Délégué de la Zambie, récemment décédés.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité.

³⁵ AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique

³⁶ AVA : Association vétérinaire africaine

³⁷ AVSF : Agronomes et vétérinaires sans frontières

³⁸ CABI : Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques

³⁹ CEBEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques

⁴⁰ ICFAW : Coalition internationale pour le bien-être animal

⁴¹ ILRI : Institut international de recherche sur l'élevage

⁴² PATTEC : Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose

⁴³ SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe

⁴⁴ UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales

⁴⁵ UA-PANVAC : Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires

⁴⁶ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

La Docteure Marosi Molomo, Déléguée du Lesotho et Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé brièvement les grandes lignes de la réunion de la Commission tenue pendant la précédente Session générale et a résumé les discussions les plus importantes qui avaient eu lieu au cours de cette réunion. Elle a également rappelé qu'en 2014 l'Assemblée mondiale des Délégués a approuvé la demande d'adhésion de deux pays de la région Afrique : le Libéria et le Soudan du Sud, portant à 180 le nombre de Pays membres de l'OIE. Elle a ajouté que le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud, avait été élu au poste de Vice-Président du Conseil.

La Docteure Molomo a ensuite évoqué le 6^e Plan stratégique de l'OIE, incitant les Membres à étudier attentivement ce document afin d'être en mesure de prendre part à la décision de l'entériner durant la présente Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués.

Elle a ensuite parlé de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 16 au 20 février 2015 et qui a été suivie par 120 personnes, dont les Délégués permanents auprès de l'OIE – ou leurs représentants – de 36 Pays membres, ainsi que de nombreux hauts responsables et représentants d'organisations régionales ou internationales. Elle a rappelé en quoi consistaient les deux thèmes techniques présentés lors de cette conférence, signalant en outre que d'autres sujets avaient également été débattus, notamment la situation zoonositaire dans la région, les efforts qui sont exigés pour que les Pays membres de la région puisse progresser sur la voie du contrôle des maladies animales, le problème de la trypanosomose transmise par les glossines et la question de l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens.

La Docteure Molomo a expliqué que les recommandations adoptées à Rabat seraient présentées à l'Assemblée mondiale des Délégués en séance plénière le jeudi 28 mai 2015 en vue de leur ratification qui les rendra applicables au niveau régional et mondial. Elle a annoncé que la 22^e Conférence de la Commission régionale se tiendrait en février 2017 à Swakopmund (Namibie) et que le Cameroun a manifesté son intérêt à accueillir la 23^e Conférence en 2019.

La Docteure Molomo a rappelé que la conférence de Rabat avait été précédée d'un séminaire d'une journée portant sur la mise en place de partenariats public/privé pour soutenir les Services vétérinaires. Ce séminaire, destiné aux Délégués OIE de la région Afrique, était co-financé par la Fondation Bill & Melinda Gates. La Docteure Molomo a déclaré qu'il avait mis en lumière la nécessité de renforcer les partenariats entre les Services vétérinaires officiels et les vétérinaires privés ainsi que l'importance vitale de la collaboration entre les Services vétérinaires, les éleveurs et les autres parties prenantes.

La Docteure Molomo a rappelé à l'assistance que des élections se tiendraient dans le courant de la Session générale afin de choisir le nouveau Directeur général et les membres du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Au début de son rapport, le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et Vice-Président du Conseil, a fait savoir aux Délégués que le Conseil de l'OIE s'est réuni à deux reprises depuis la 82^e Session générale (en octobre 2014 et en février 2015). Lors de ces réunions le Conseil s'est penché sur des sujets d'importance stratégique pour l'OIE, y compris des questions administratives primordiales, dont certaines ont donné lieu à des projets de résolution qui sont présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83^e Session générale, et il a encore discuté certains aspects du sixième Plan stratégique de l'OIE (2016-2020). Le Docteur Modisane a rappelé aux Délégués que le projet de sixième Plan stratégique a été présenté lors de plusieurs réunions, dont les réunions de la Commission régionale, la 82^e Session générale et la Conférence régionale.

En ce qui concerne la Session générale, le Docteur Modisane a fourni des précisions sur les différents points discutés et proposés par le Conseil pour améliorer certaines questions d'organisation, comme l'envoi des informations et de la documentation aux participants. Le Conseil a également demandé à l'OIE d'améliorer la couverture médiatique de la Session générale.

En ce qui concerne les élections, le Docteur Modisane a indiqué que le Conseil se propose de veiller constamment à ce que le quorum soit atteint et a convenu de rappeler aux Délégués, à chaque scrutin, qu'il est important qu'ils soient présents afin de réunir le quorum.

De très importantes élections se tiendront pendant la 83^e Session générale ; à ce sujet le Docteur Modisane a indiqué que le Conseil, ayant pris acte de la nécessité de maintenir, voire d'améliorer la qualité du travail des Commissions spécialisées, s'est montré favorable à la proposition qui a été faite de tenir compte, dans cette optique d'amélioration, de l'importance des compétences critiques, de l'implication, et de l'équilibre géographique des candidats. Il a expliqué que le Conseil avait examiné les différentes candidatures afin de donner son avis sur l'éligibilité des candidats.

Par ailleurs, le Docteur Modisane a déclaré que le Conseil avait eu un entretien avec le seul candidat au poste de Directeur général.

En ce qui concerne les accords officiels entre l'OIE et d'autres organisations, le Docteur Modisane a déclaré que le Conseil avait souligné la nécessité de réévaluer la pertinence des accords existants et de certaines propositions d'accords et a décidé que les accords devraient dorénavant prévoir une clause de renouvellement. De nouvelles propositions d'accords seront présentées à la 83^e Session générale, notamment une version réactualisée de l'accord entre l'OIE et l'UA-BIRA.

Le Docteur Modisane a également évoqué plusieurs sujets d'ordre financier et administratif, notamment la validation du budget révisé de 2015 pour présentation à l'Assemblée mondiale des Délégués.

Pour finir, le Docteur Modisane a évoqué les conférences régionales et mondiales programmées pour 2015, dont certaines ont déjà eu lieu.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du nord, et l'Afrique de l'est et la corne de l'Afrique

S'exprimant au nom de tous les Représentants de l'OIE dans la Région, le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté un résumé des activités menées par la Représentation régionale et les trois Représentations sous-régionales africaines entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2015, ainsi que les activités prévues pour le reste de l'année.

Pour commencer, il a présenté les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique (RRA), qui ont consisté principalement à prêter assistance aux Pays membres en général et plus particulièrement : aux pays touchés par l'influenza aviaire hautement pathogène (Burkina Faso, Niger et Nigeria), à ceux menacés par une éventuelle incursion de cette maladie (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali et Togo), ainsi qu'aux pays atteints par la rage.

Il a ajouté que la RRA a continué à renforcer sa collaboration avec l'OMS Afrique dans le cadre d'« Une seule santé », ainsi qu'avec différentes institutions de l'Union africaine (UA-BIRA, UA-PANVAC, PATTEC), les communautés économiques régionales – en particulier l'UEMOA, la CEDEVIRHA et la CEDEAO – et des partenaires internationaux tels que la FAO.

La RRA continue en outre d'apporter son soutien à l'élaboration du Projet régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel (PRAPS) en liaison avec le CILSS et la CEDEAO.

En ce qui concerne le processus PVS de l'OIE, le Docteur Samaké a dit que celui-ci connaît un vif succès en Afrique, tous les pays de la Région étant actuellement engagés à différentes étapes du processus.

Il a ensuite signalé que la RRA avait assisté à la 7^e réunion panafricaine des Chefs des Services vétérinaires, à Nairobi (Kenya) du 4 au 6 mai 2015. La RRA continue d'assurer provisoirement le secrétariat du Centre régional de santé animale à Bamako (Mali) en attendant que la CEDEAO soit opérationnelle ; elle assure en outre le secrétariat permanent du Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs) pour l'Afrique

pour la préparation des réunions de 2015 du GF-TADs Afrique (10^e réunion du Comité de pilotage régional) et du GF-TADs mondial (8^e réunion du Comité de pilotage mondial).

La RRA était également présente aux réunions du CILSS qui se sont déroulées du 9 au 15 avril 2015, à savoir : 22^e réunion du Comité régional de programmation et de suivi (CRPS), 50^e session ordinaire du Conseil des Ministres, et 17^e conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres du CILSS.

Le Docteur Samaké a signalé que la RRA, aux côtés des trois Représentations sous-régionales de l'OIE, a aidé à la préparation et au bon déroulement de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 17 au 20 février 2015 et de la Conférence internationale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord (RSR-AN) continue à apporter son soutien aux Pays membres de l'OIE dans la région de son ressort afin de renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales par la mise en œuvre des recommandations et stratégies appropriées.

Le Docteur Samaké a indiqué que la RSR-AN a participé à la 10^e réunion du Comité permanent conjoint (CPC) du Réseau méditerranéen de santé animale pour l'Afrique du Nord (REMESA), à Héraklion (Grèce) les 16 et 17 mars 2015 ; cette réunion a rassemblé une trentaine de personnes, dont des Chefs des Services vétérinaires (CVO/Délégués), des représentants d'organisations internationales ou régionales et des experts des Laboratoires de référence de l'OIE pour l'influenza aviaire et la fièvre aphteuse. L'ordre du jour de la réunion a mis l'accent sur les maladies que la région considère comme prioritaires, notamment la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants, ainsi que l'influenza aviaire compte tenu de sa récente recrudescence. La dermatose nodulaire contagieuse et la clavelée et variole caprine étaient également à l'ordre du jour, car ces maladies font de plus en plus parler d'elles dans le bassin méditerranéen. Une session était consacrée à la bonne gouvernance des Services vétérinaires ; elle a mis en évidence l'importance de la formation continue pour les vétérinaires du secteur public et du secteur privé ainsi que pour les para-professionnels vétérinaires.

Il a ensuite évoqué la 3^e réunion du Comité exécutif du Réseau des établissements d'enseignement vétérinaire de la Méditerranée (REEV-Med), programmée parallèlement à la première édition du Forum vétérinaire international organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de l'École nationale de médecine vétérinaire (ENMV) de Sidi Thabet (Tunisie).

L'OIE était représenté aux commémorations du 40^e anniversaire de l'ENMV par la Docteure Monique Eloit (Directrice générale adjointe) et le Docteur Rachid Bouguedour (Représentant sous-régional pour l'Afrique du Nord), qui ont présenté les missions de l'OIE, particulièrement dans le domaine de l'enseignement vétérinaire.

La 3^e réunion du Comité exécutif du REEV-Med s'est penchée plus spécialement sur des questions comme le niveau d'engagement des membres du REEV-Med, qui devait être évalué dans l'optique d'améliorer la qualité de l'enseignement vétérinaire. À cet égard une discussion s'est engagée pour savoir comment renforcer la collaboration avec l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV) en faveur d'un processus d'évaluation des établissements vétérinaires dans la région.

Le Docteur Samaké a également signalé que le Groupement de défense sanitaire (GDS) de France réuni en assemblée générale a invité la RSR-AN à présenter le REMESA et à fournir un aperçu des principales maladies observées dans le bassin méditerranéen. Environ 150 personnes étaient présentes à cette manifestation et l'intervention de l'OIE y a reçu un bon accueil.

La RSR-AN a participé à une réunion technique préliminaire sur la banque de vaccins contre la fièvre aphteuse pour la région REMESA, qui a eu lieu le 13 avril 2015 au Siège de l'OIE. Le but de cette réunion était de préparer une note conceptuelle, avec l'aide d'experts des Laboratoires de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse, pour sélectionner, en fonction de la situation épidémiologique, les souches à considérer comme « essentielles » et celles qui peuvent être

considérées comme « optionnelles » lors de la constitution de la banque de vaccins. La note conceptuelle sera discutée avec les CVOs / Délégués de la région pour vérifier si cette sélection préliminaire répond à leurs attentes.

La RSR-AN a aussi participé à la Conférence inter-régionale sur « La fièvre de la Vallée du Rift : nouvelles options commerciales, de prévention et de lutte » qui s'est tenue à Djibouti du 21 au 23 avril 2015, et y a présenté un exposé sur les foyers de fièvre de la Vallée du Rift apparus récemment dans le nord-ouest de l'Afrique.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe (RSR-AA) a continué à mener des activités et à contribuer au développement de cette sous-région.

Pendant la période considérée, la RSR-AA a participé à plusieurs conférences et a préparé l'accueil d'ateliers de formation.

La RSR-AA a participé à une conférence sur les mesures en faveur de la compétitivité des petits élevages, qui s'est tenue au Botswana les 4 et 5 mars 2015 ; lors de cette conférence le Représentant sous-régional de l'OIE a présenté les normes intergouvernementales de l'OIE, en expliquant comment celles-ci sont élaborées et comment elles constituent une aide pour les Pays membres pour ce qui a trait au contrôle des maladies animales, au bien-être animal et à la santé publique vétérinaire, et comment, par conséquent, elles ouvrent des débouchés commerciaux pour les produits de l'élevage ; il s'agit d'une question particulièrement importante en Afrique australe où les petits éleveurs, qui sont la majorité, se placent ainsi en position d'accéder au marché international des produits de l'élevage en appliquant les concepts de l'OIE tels que le zonage (pays/zones indemnes). Le soutien que l'OIE apporte aux Services vétérinaires de ses Pays membres par des moyens tels que le renforcement des capacités, les projets de jumelage et l'ensemble du processus PVS, a également été mis en exergue.

Le Docteur Samaké a mentionné la participation de la RSR-AA au symposium africain sur « les systèmes d'identification et d'enregistrement des animaux pour la traçabilité et le développement de l'élevage en Afrique sub-saharienne », qui s'est tenu du 14 au 16 avril 2015 et au cours duquel la RSR-AA a présenté les normes de l'OIE en matière d'identification animale et de traçabilité. La contribution de l'OIE à l'identification animale et à la traçabilité depuis la fin des années 1990, c'est-à-dire lorsque les Pays membres ont demandé à l'OIE de fixer des normes dans ce domaine, a été soulignée.

La RSR-AA a bien avancé dans les préparatifs de deux ateliers qui se tiendront dans la sous-région : un atelier sur l'harmonisation de la législation vétérinaire (6-8 juillet 2015) et un atelier sur la préparation des dossiers de demande de reconnaissance de statut « indemne » au regard d'une maladie (28-30 juillet 2015). L'atelier sur l'harmonisation de la législation vétérinaire est piloté par le Siège de l'OIE aux côtés du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique ») de l'UA-BIRA ; il a pour objectif d'aider les pays membres de la SADC à moderniser et à harmoniser leur législation vétérinaire afin d'asseoir leur cohésion et de satisfaire aux normes de l'OIE. L'atelier sur la préparation des dossiers de demande de reconnaissance de statut est conçu pour doter les Pays membres des connaissances nécessaires à la préparation des dossiers de demande de reconnaissance par l'OIE de leur statut sanitaire « indemne », en prenant comme exemples la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants.

Le Docteur Samaké a ensuite dressé la liste des activités dans lesquelles la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique (RSR-AE) a été impliquée, à savoir :

- Réunion du comité conseil de l'UA-BIRA ;
- Réunion du comité de pilotage du projet de l'UA-BIRA pour la participation des nations africaines aux activités des organisations de normalisation sanitaire et phytosanitaire (projet PAN-SPSO) (élaboration des normes, accord SPS) ;
- Plan national de mesures pour la réduction des risques pour le bétail en cas de catastrophe : étude préliminaire commandée par *World Animal Protection* et l'Association vétérinaire du Kenya (KVA) ;

- Lancement de la 2^e édition du manuel *LEGS – Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* ;
- « Une seule santé : impact, mesures et paramètres ». Vetworks Eastern Africa, en coopération avec le Groupe pour le développement de l'élevage de l'Université de Reading (Royaume-Uni), sur financement de la Fondation Bill & Melinda Gates ;
- Projet pour la surveillance généralisée de la résistance aux antimicrobiens en Ouganda par le groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance généralisée de l'antibiorésistance (OMS-AGISAR). Université Makerere ;
- « Resserrons les liens entre vétérinaires et para-professionnels vétérinaires en Afrique ». Trois réunions de coordination avec GALVmed et l'Association africaine des techniciens vétérinaires (AVTA) en prévision du séminaire régional sur les para-professionnels vétérinaires qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2015 ;
- Comment faire face au syndrome ulcératif épizootique dans le bassin du Congo ; mesures de prévention dans les pays riverains directement menacés. Réunions de coordination avec le personnel du projet FishGov de l'UA-BIRA ;
- Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants ;
- Conférence inter-régionale FAO/OIE sur la fièvre de la Vallée du Rift dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient : « nouvelles options commerciales, de prévention et de lutte » (aux côtés de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient) ;
- Station de quarantaine à l'export « Berbera II », à Berbera (Somalie). Visite officielle de l'OIE (aux côtés de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient) ;
- Réunion annuelle des CVOs en préparation de la Session générale de l'OIE (position commune). UA-BIRA (PAN-SPSO) ;
- Réunion du comité de pilotage du projet « Brisons les obstacles, facilitons les échanges » du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), sur financement du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC/STDF) ;
- Réunion du comité de pilotage du projet « Bee Health » (ICIPE⁴⁷ et UA-BIRA) financé par la Commission européenne ;
- Formation conjointe sur les obstacles sanitaires, phytosanitaires et techniques au commerce, par l'OMC et le Centre pour le développement de l'élevage et des zones pastorales (ICPALD) de l'IGAD⁴⁸.

Le Docteur Samaké a précisé que les activités de la RSR-AE ont été très impactées par l'absence, pour raisons de santé, du Représentant sous-régional, le Docteur Walter Masiga, entre janvier et mars 2015. Le Docteur Masiga a repris ses fonctions début avril.

Pour finir, le Docteur Samaké a signalé que la prolongation du projet VET GOV a récemment été approuvée, sans coût additionnel.

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- “Faire de l'éradication mondiale de la rage transmise par le chien un objectif à notre portée”

⁴⁷ ICIPE : Centre international de la physiologie de l'insecte et de l'écologie

⁴⁸ IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

- “Pastoralisme : opportunités pour l'élevage et défis pour les Services Vétérinaires”

7. Recommandations de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat, Maroc, du 16 au 20 février 2015

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé quels ont été les résultats de la 21^e Conférence de la Commission régionale.

Le Docteur Rutagwenda a décrit les principales recommandations émanant des discussions qui ont fait suite à la présentation de chacun des Thèmes techniques.

Le Thème technique I a été préparé par le conférencier, avec la collaboration du Siège de l'OIE, sur la base des réponses des Pays membres à un questionnaire qui leur avait été adressé. Le sujet en était : « Impact des maladies animales sur la productivité et la santé publique en Afrique ». Il en a résulté l'adoption d'une recommandation qui pointe un certain nombre d'actions à mener, notamment : que les Pays membres prennent en considération la méthodologie publiée par l'OIE ainsi que les résultats des analyses économiques lors de la définition des priorités et de la planification des programmes de contrôle et d'éradication des maladies animales ; que les Pays membres profitent du Processus PVS de l'OIE, notamment de l'analyse des écarts PVS, pour faire valoir la nécessité d'allouer des ressources nécessaires aux Services vétérinaires ; que l'OIE et ses Pays membres explorent le champ des possibilités offertes, y compris les partenariats public/privé, afin d'améliorer l'implication des éleveurs et de tous les acteurs du secteur de l'élevage dans la surveillance et le contrôle des maladies ; que l'OIE renforce son engagement, notamment auprès des points focaux nationaux, afin d'améliorer, entre autres, la notification des maladies animales.

En ce qui concerne le Thème technique II, dont le sujet était : « Les mouvements transfrontaliers d'animaux et de produits d'origine animale et leur rôle dans l'épidémiologie des maladies animales en Afrique », une recommandation a été adoptée par tous les Délégués, qui propose : que l'OIE continue, grâce au Processus PVS, d'aider au renforcement des capacités des Services vétérinaires des Pays membres de la Région ; que l'OIE continue d'apporter l'appui technique et le soutien aux actions d'amélioration du statut sanitaire des pays et régions vis-à-vis des principales maladies animales transfrontalières. Il a aussi été recommandé que les Pays membres de la Région progressent dans le Processus PVS de l'OIE, notamment en faisant des demandes de missions d'évaluation PVS de suivi, de missions du Programme d'appui à la législation vétérinaire, et d'appui aux laboratoires, et que les Pays membres et les Communautés économiques régionales (CER) de la Région amorcent ou maintiennent leurs efforts pour une collaboration bilatérale et régionale durable, fondée sur la complémentarité, l'harmonisation et l'adaptation des outils de contrôle aussi bien des maladies animales que des mouvements transfrontaliers, en s'inspirant notamment des normes existantes de l'OIE.

Il a été rappelé aux Membres de la Commission que les recommandations adoptées seraient présentées pour ratification au cours de la septième séance plénière de la 83^e Session générale le 28 mai 2015, rendant leur mise en œuvre exécutoire pour l'ensemble de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

8. Confirmation du lieu de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2017

Le Docteur Yacouba Samaké a demandé à la Namibie de confirmer l'offre d'accueillir la prochaine Conférence régionale.

La Docteure Albertina Shilongo, représentante de la Namibie, a informé la Commission régionale que son pays est d'accord pour accueillir la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui se tiendra à Swakopmund (Namibie), en février 2017.

9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Afrique

La Docteure Lina Awada, Vétérinaire épidémiologiste au Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Elle a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Elle a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; elle les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Elle a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Docteure Awada a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

La Docteure Awada a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et elle en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, la Docteure Awada a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et elle a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Afrique.

10. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)

Le Professeur Ahmed Elsayalhy, Directeur de l'UA-BIRA, a commencé sa présentation en disant que, suite à une recommandation des Ministres africains chargés de l'élevage, le Comité exécutif de l'Union africaine avait demandé à la Commission de l'Union africaine d'élaborer une Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LiDeSA).

Il a ajouté que l'UA-BIRA et l'UA-PANVAC avaient dirigé l'élaboration de cette stratégie qui constitue un cadre pour transformer le secteur de l'élevage en Afrique sur le long terme.

Le Professeur Elsayalhy a signalé que la stratégie LiDeSA avait été approuvée en janvier 2015 par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine. Il a précisé qu'elle est conforme aux objectifs de la « Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie » (juin 2014) et aux résultats que vise le Programme de développement global de l'agriculture africaine (CAADP).

Il a ajouté que l'UA-BIRA avait obtenu un engagement financier de la part de l'Union européenne pour un programme de développement du cheptel continental (LIVE2) sur trois ans, pour renforcer les capacités systémiques des acteurs du secteur de l'élevage au niveau continental, régional et national et jeter ainsi les bases de la mise en œuvre de la stratégie LiDeSA. Un programme complémentaire destiné à coordonner les interventions au niveau national et au niveau régional est en cours de préparation en vue de mobiliser les ressources nécessaires auprès des États membres de l'Union africaine et des partenaires du développement.

Le Professeur Elsawalhy a signalé que l'UA-BIRA et ses partenaires ont rédigé une stratégie pour la peste porcine africaine ainsi qu'un Cadre stratégique pour le contrôle progressif des maladies animales négligées en Afrique (PROCNADA) afin de garantir la coordination et l'harmonisation du contrôle des maladies animales transfrontalières. L'UA-BIRA a aidé l'IGAD à mettre sur pied une stratégie régionale pour la peste des petits ruminants (PPR) et est en train de mettre la stratégie panafricaine pour la PPR en concordance avec la stratégie mondiale.

Pour conclure, le Professeur Elsawalhy a déclaré que l'UA-BIRA continuait à apporter son soutien aux États membres de l'Union africaine pour la gestion des systèmes d'information zoonitaire et pour la compilation et la diffusion des données sur la situation zoonitaire, en dispensant des formations et en fournissant du matériel informatique et de communication. L'UA-BIRA continue aussi d'apporter son soutien : aux activités de surveillance et de contrôle des maladies ; à la coordination de la participation de l'Afrique à l'élaboration des normes zoonitaires ; au développement d'environnements réactifs, du point de vue décisionnel et réglementaire, pour la prestation de services vétérinaires.

Commission européenne

Le Docteur Bernard Rey, représentant de la Commission européenne, a mis en avant la coopération de longue date de la Commission européenne avec les pays en développement, dans le domaine de la santé animale.

Il a déclaré que la santé animale avait son rôle à jouer dans la réalisation des principaux objectifs de développement que s'est fixé l'Union européenne, comme par exemple le renforcement des capacités de résilience des populations qui dépendent de l'élevage ou la lutte contre les retards de croissance.

Il a aussi fait un point sur la situation du portefeuille « élevage » de l'Union européenne : les objectifs stratégiques de l'Union européenne en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ont été atteints et les principaux défis et tendances du secteur de l'élevage ont été pris en compte. Le Docteur Rey a indiqué que le scénario pourrait changer rapidement, étant donné que près d'une soixantaine de pays ont choisi la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable comme domaine prioritaire à considérer au programme de l'Union européenne pour 2014-2020.

Pour finir, le Docteur Bernard Rey a souligné le soutien spécifique de l'Union européenne à une initiative majeure pour 2015, à savoir la mise en œuvre de la stratégie LiDeSA de l'Union africaine.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Cheikh Ly, agent régional Production et santé animales au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, a expliqué que la FAO menait des projets dans la Région Afrique en accord avec ses objectifs stratégiques, avec les initiatives régionales et avec les cadres de programmation par pays (CPP). Il a ajouté que des travaux sur l'alerte précoce et le développement des capacités sont en cours et qu'ils ciblent plus spécialement, pour les périodes à venir : le contrôle et l'éradication de la PPR ; le contrôle de la fièvre charbonneuse, de la péripneumonie contagieuse bovine, de la peste porcine africaine et d'autres maladies ; le soutien à l'évaluation et au renforcement des laboratoires vétérinaires.

Le Docteur Ly a ajouté que les travaux de la FAO sur la santé animale et le contrôle des zoonoses intègrent désormais des approches pluridisciplinaires. Il a expliqué que des agro-industries dynamiques et des filières plus fortes, pour les denrées d'origine animale, ont été encouragées, de même que la coordination du secteur de l'élevage au moyen de politiques rationnelles de développement de l'élevage au niveau national et au niveau régional.

Pour finir, le Docteur Ly a déclaré que la FAO soutenait les réseaux et les plateformes de différentes manières, en fonction des priorités des bénéficiaires, et que ses actions en général visent à améliorer les performances des systèmes d'élevage au niveau des pays, en prenant en compte de façon appropriée l'interface animal-humain-écosystème.

Banque mondiale

Le Docteur Stéphane Forman, représentant de la Banque mondiale pour la Région Afrique, a commencé par présenter sa collègue, Docteure Myriam Chaudron, qui a intégré la Banque mondiale en 2014 et assiste pour la première fois à la Session générale. Il a ensuite rappelé que l'élevage et la santé animale jouent un rôle important dans la réalisation du double objectif de la Banque mondiale, qui est d'éradiquer la pauvreté et de favoriser une prospérité partagée.

Il a émis le constat que ceci devrait se refléter davantage dans les opérations et les investissements de la Banque mondiale. De par le monde, et suite au *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, qui portait sur l'agriculture, les investissements de la Banque mondiale dans l'agriculture ont plus que doublé : entre 2009 et 2014 ils se sont élevés chaque année à 3 à 5 milliards USD contre moins de 2 milliards USD en 2007 et 2008, mais malheureusement les investissements dans l'élevage n'ont pas suivi la même tendance et ont peu progressé à travers le monde.

Avec 39 % des projets et plus de 1 milliard USD au cours des dix dernières années (sur 3,3 milliards USD pour le monde entier), l'Afrique est la région qui investit le plus dans le développement de l'élevage ; toutefois la santé animale, le bien-être animal et « Une seule santé » représentent moins de 10 % de ces investissements.

Le Docteur Forman a rappelé aux participants que le processus PVS de l'OIE demeure, pour la Banque mondiale, le seul outil pré-opérationnel existant pour procéder à des investissements dans le domaine du renforcement des Services vétérinaires. Il a également déclaré que les démarches que font les Chefs des Services vétérinaires et les Ministères chargés de l'élevage pour convaincre, grâce à l'outil PVS de l'OIE, les décideurs – dont les Ministères des Finances – de procéder à ces investissements, devraient être maintenues. Il a également signalé une évolution de la tendance, comme en attestent, par exemple, les deux récents projets régionaux concernant le pastoralisme – projet RPLRP pour la Corne de l'Afrique et projet PRAPS pour le Sahel –, dans lesquels les interventions relatives à la santé animale représentent 20 % du total des investissements.

Pour finir, le Docteur Forman a mis en exergue ce qu'a fait dernièrement la Banque mondiale pour aider le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria à maîtriser la récente réapparition de l'influenza aviaire hautement pathogène dans l'ouest et le centre de l'Afrique ; il a souligné la façon dont les projets en cours peuvent être mobilisés pour financer la préparation à l'urgence et à l'intervention rapide.

11. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)

Au début de son exposé, le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP), a indiqué que ce programme fait partie intégrante du processus PVS de l'OIE et qu'il donne aux Pays membres de l'OIE l'opportunité d'évaluer la qualité et la portée de leur législation vétérinaire au moyen de missions « d'identification de la législation vétérinaire » ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs efforts de réforme de leur législation dans le cadre d'accords spécifiques.

Il a expliqué que la législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure d'une nation, qu'elle confère aux Services vétérinaires les pouvoirs et l'autorité nécessaire pour mener à bien, avec efficacité, les fonctions primordiales qui sont les leurs dans le domaine vétérinaire, pour garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien public.

Le Docteur Sherman a signalé que, depuis la 82^e Session générale tenue en mai 2014, 6 nouvelles demandes de missions d'identification de la législation vétérinaire ont été reçues (5 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie) et 7 missions ont été effectuées (4 en Afrique, 1 en Asie, 1 dans les Amériques et 1 en Europe). À la date du 18 mai 2015, un total de 62 missions d'identification de la législation vétérinaire ont été demandées, 43 missions ont été effectuées et 39 rapports de mission ont été reçus ; par ailleurs, un total de 12 demandes d'accord sur la législation vétérinaire ont été reçues et 9 accords sont d'ores et déjà entrés en vigueur.

Il a ajouté que l'OIE s'est beaucoup impliqué dans des activités d'harmonisation de la législation vétérinaire au niveau régional à travers un partenariat avec l'UA-BIRA et la FAO dans le cadre du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »). Deux séminaires pour l'harmonisation de la législation sur le contrôle des maladies animales ont été organisés au niveau de communautés économiques régionales : le premier pour les pays de la CEEAC⁴⁹ à Yaoundé (Cameroun) du 27 au 31 octobre 2014 et le second pour l'IGAD à Khartoum (Soudan) du 23 au 27 novembre 2014. Deux autres séminaires sur l'harmonisation de la législation vétérinaire régionale sont prévus : l'un pour l'UMA⁵⁰ à Tunis (Tunisie) du 8 au 12 juin 2015 et le second pour la SADC à Maseru (Lesotho) du 6 au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué que la législation vétérinaire est un sujet qui a été introduit dans les séminaires destinés aux points focaux OIE pour la sécurité sanitaire des aliments en phase de production. Il a précisé que la première formation de ce type a eu lieu à Hanoi (Vietnam) du 24 au 26 juin 2014, pour les points focaux de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Pour la région des Amériques une formation est prévue au Mexique en septembre 2015. Pour la région Europe il est probable qu'une formation similaire ait lieu en novembre 2015.

Il a ensuite signalé qu'une réédition (deuxième édition) du manuel des experts VLSP a été préparée et achevée depuis la dernière Session générale. Ce manuel comprend trois volumes : Volume 1 – *Technical guidance* [Guide technique] ; Volume 2 – *Procedures for veterinary legislation identification missions and veterinary legislation agreements* [Procédures à suivre pour les missions d'identification de la législation vétérinaire et les accords sur la législation vétérinaire] ; Volume 3 – *Working examples of primary veterinary legislation* [Exemples pratiques de lois fondamentales en matière vétérinaire]. Il est actuellement disponible en anglais ; sa traduction en français et en espagnol est en cours.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué qu'un séminaire a été organisé avec succès à Paris du 24 au 26 mars 2015 afin de former de nouveaux experts VLSP. L'objet de ce séminaire était double : d'une part, augmenter le nombre d'experts disponibles pour mener des missions VLSP ; d'autre part, adjoindre des avocats et des juristes à l'équipe d'experts, de façon à ce que les prochaines missions incluent des personnes disposant d'une expertise technique vétérinaire et juridique. Au total, 45 personnes ont participé à cette formation, dont 8 experts vétérinaires déjà inclus dans l'équipe, 12 nouveaux apprenants qui étaient des vétérinaires et 15 nouveaux apprenants qui étaient des avocats ou des juristes. Cette formation était entièrement basée sur la nouvelle édition du manuel des experts VLSP.

Pour finir, le Docteur Sherman a précisé que 14 demandes de mission d'identification de la législation vétérinaire restent à satisfaire, mais que, grâce à l'équipe renforcée d'experts VLSP maintenant disponible, toutes ces missions seront planifiées et menées à bien avant la 84^e Session générale.

12. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a tout d'abord rappelé à l'assistance que le chapitre 4.16 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, qui décrit les principes généraux du concept de sous-population de chevaux à statut sanitaire élevé (chevaux « HHP »), a été approuvé en mai 2014.

Elle a expliqué que, depuis la dernière Session générale, ce concept a été amélioré par le Groupe *ad hoc* sur les déplacements internationaux de chevaux de compétition, et qu'un modèle de certificat vétérinaire pour les chevaux HHP a été élaboré et a été diffusé aux Membres pour

⁴⁹ CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale

⁵⁰ UMA : Union du Maghreb arabe

commentaires ; ce modèle de certificat décrit les exigences zoosanitaires uniformes qui s'appliqueraient dans le monde entier aux déplacements temporaires (pour une durée n'excédant pas 90 jours) des chevaux HHP.

La Docteure Münstermann a signalé que d'autres documents de référence importants ont été préparés, notamment : des lignes directrices pour la mise en place de zones indemnes de maladies des équidés (zones « EDFZ »), des lignes directrices sur la biosécurité, et une note explicative sur le certificat vétérinaire. Ces documents seront encore retravaillés avant d'être mis à la disposition des Membres parallèlement aux procédures de commentaires et d'adoption.

Elle a précisé que les principes généraux qui sous-tendent le certificat vétérinaire et les zones EDFZ ont été testés avec succès lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés à Incheon (Rép. de Corée) en septembre-octobre 2014.

Elle a également informé les Délégués que les Autorités vétérinaires du Brésil ont publié un certificat vétérinaire HHP adapté qui sera utilisé dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 et lors des épreuves tests prévues en 2015, et que les autorités brésiliennes sont en train d'établir une EDFZ spécifique pour ces différentes manifestations.

La Docteure Münstermann a indiqué que d'autres pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkmenistan) ont sollicité l'assistance technique de l'OIE pour mettre en place des EDFZ afin d'accueillir des manifestations équestres internationales auxquelles pourraient prendre part des chevaux venus d'Europe et d'ailleurs.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'OIE a lancé un appel à propositions pour que soient menés des projets de recherche et des études scientifiques spécifiques sur la grippe équine, la peste équine et la morve, qui permettront d'asseoir encore davantage les bases scientifiques de la mise en pratique du concept HHP. Les propositions seront sélectionnées début juin et les travaux devraient débiter peu après.

Pour finir, la Docteure Münstermann a fait état de la situation particulière dans laquelle se trouvent de nombreux pays d'Afrique du fait de la présence endémique de la peste équine.

Elle a fait remarquer que le groupe ad hoc de l'OIE a accordé une attention spéciale à cette situation et a prévu, dans le certificat vétérinaire HHP, des dispositions pour l'importation de chevaux à partir de pays atteints par la peste équine. Il convient toutefois de mener des travaux pour renforcer les bases scientifiques des mesures proposées, tels que la validation du dépistage par PCR pour les chevaux destinés à l'exportation ou encore l'élaboration d'un vaccin dont l'utilisation serait acceptable dans les pays où la maladie n'est pas endémique. La Docteure Münstermann a ajouté que les études scientifiques évoquées précédemment devraient s'avérer utiles à cet égard.

13. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015

Le Docteur Joseph Domenech, Conseiller auprès du Service scientifique et technique de l'OIE, a rappelé aux participants que, en application de la Résolution n° 24 adoptée par l'Assemblée lors de la 82e Session générale de l'OIE en mai 2014, et suite aux recommandations émanant de la 24e Session du Comité de l'agriculture de la FAO (COAG) et de la 150e Session du Conseil de la FAO à la fin de 2014, une Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015. Cette conférence avait principalement pour objet de présenter la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR préparée par l'OIE et la FAO. L'adoption de cette stratégie par les participants a jeté les bases du lancement d'un programme conjoint OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR à l'horizon 2030.

14. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

Bureau de la Commission régionale

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Komla Batassé Batawui (Togo)
Vice-Président : Dr Theogen Rutagwenda (Rwanda)
Vice-Président : Dr Karim Boughalem (Algérie)
Secrétaire général : Dr Gaston Djonwe (Cameroun)

Conseil

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Botlhe Michael Modisane (Afrique du Sud)
Dr Nicholas Kauta (Ouganda)

Commissions spécialisées de l'OIE

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Pr Emmanuel Couacy Hymann (Côte d'Ivoire)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Gideon Brückner (Afrique du Sud)
Dr Baptiste Dungu (Rép. du Congo)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Mehdi El Harrack (Maroc)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Maxwel Barson (Zimbabwe)

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 40.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du nord, et l'Afrique de l'est et la corne de l'Afrique
5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
7. Recommandations de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat, Maroc, du 16 au 20 février 2015
8. Confirmation du lieu de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2017
9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Afrique
10. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
11. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)
12. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies
13. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015
14. Proposition de candidatures pour les élections

